



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/54/L.3/Add.2
8 octobre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-quatrième session
Genève, 1^{er}-11 octobre 2007

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 1^{er} au 11 octobre 2007

Rapporteur: M. Mohammad Ali Zarie Zare (République islamique d'Iran)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT (<i>suite</i>)	3
Interdépendance et questions économiques mondiales dans la perspective du commerce et du développement: la coopération régionale au service du développement.....	3

II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT (suite)¹

Interdépendance et questions économiques mondiales dans la perspective du commerce et du développement: la coopération régionale au service du développement

1. Les délégations ont accueilli favorablement le *Rapport sur le commerce et le développement, 2007* jugeant qu'il s'agissait là d'un travail majeur visant à analyser tous les aspects de l'intégration régionale et d'une contribution essentielle au débat sur la coopération régionale au service du développement. Proposant une analyse judicieuse d'une grande actualité ainsi que des mesures pratiques et axées sur le développement, il traitait aussi des principales questions se posant dans les rapports entre mondialisation, régionalisme et développement.

2. Certains participants ont souligné que, malgré un climat économique mondial favorable, il subsistait dans certaines régions de graves problèmes d'inégalité, d'exclusion sociale et d'instabilité de la croissance, et que la progression vers les objectifs du Millénaire pour le développement était laborieuse. Il s'agissait de faire en sorte que la croissance enregistrée récemment se concrétise par des progrès à long terme. L'instabilité qui, dernièrement, avait caractérisé les marchés financiers avait révélé les fragilités du système financier mondial. Les risques que constituaient les déséquilibres mondiaux étaient eux aussi un sujet de préoccupation. Il faudrait favoriser l'instauration d'un environnement mondial plus stable en insistant davantage sur la cohérence systémique et la coordination des politiques macroéconomiques. La coopération financière régionale pourrait, quant à elle, contribuer à corriger les faiblesses du système financier international.

3. La question du «néorégionalisme» a suscité un débat animé. Des divergences de vues se sont manifestées au sujet des conclusions du rapport, notamment sur la portée des accords de libre-échange Nord-Sud – en particulier en ce qui concernait les marchés publics et l'investissement – et sur le cadre réglementaire. Certaines délégations ont appelé à la prudence et souligné la nécessité de procéder à une évaluation minutieuse des avantages, en termes de

¹ Les versions électroniques des déclarations des représentants sont affichées sur le site Web de la CNUCED sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles ont été reçues. Taper www.unctad.org/meetings, sélectionner l'organe intergouvernemental et la session et cliquer sur Programme.

commerce et d'investissement étranger direct, et des coûts, en termes de perte de marge d'action, que présentaient ces accords pour les pays en développement. Les accords de libre-échange devraient faire suffisamment de place aux besoins de développement. D'autres délégations se sont, pour leur part, inscrites en faux contre l'analyse qui était faite de l'incidence de ces accords, estimant que, loin de menacer la cohérence du système commercial multilatéral, ils favorisaient au contraire une intégration plus rapide et plus profonde des acteurs, contribuaient à l'ouverture des marchés, facilitaient l'acquisition des compétences et des connaissances, et encourageaient des réformes économiques et réglementaires nécessaires. À leurs yeux, les accords devaient être approfondis et étendus et revêtir une portée plus générale. Une délégation a avancé des raisons méthodologiques pour expliquer son désaccord avec l'analyse de l'Accord de libre-échange nord-américain contenue dans le rapport.

4. La majorité des participants se sont accordés à reconnaître que l'intégration régionale, qui résultait de facteurs économiques, culturels et historiques complexes, pouvait avoir des retombées positives pour les pays participants. C'était particulièrement important compte tenu de l'état actuel des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La coopération régionale était un élément central qui pouvait soutenir les stratégies nationales de développement des pays en développement et les aider à mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Elle pouvait faciliter le développement en favorisant l'investissement, l'innovation et la transformation productive dans ces pays et contribuer à la stabilité et à la sécurité régionales. Elle supposait aussi la fourniture de biens publics et la création d'espaces économiques régionaux qui pourraient élargir la gamme des solutions politiques offertes aux pays en développement. L'intégration régionale devrait être adaptée à la situation spécifique des pays.

5. Les participants ont admis que les pays devraient faire leurs propres choix en ce qui concernait la participation à l'intégration régionale afin d'en exploiter au mieux les possibilités. De plus, pour être efficace, l'intégration régionale devrait faire fond sur des politiques allant au-delà de la libéralisation des échanges. Elle devrait s'inscrire dans une vaste stratégie de développement axée sur l'accélération de l'accumulation du capital et des progrès technologiques. Sur le plan macroéconomique, financier et industriel ainsi que sur le plan du développement des infrastructures, il faudrait adopter des politiques volontaristes. La libéralisation du commerce et l'intégration Sud-Sud devraient aller de pair avec l'établissement de structures d'appui au commerce renforçant la progression du commerce et de

l'investissement chez tous ceux qui participaient aux plans d'intégration. Il était important aussi de suivre et d'évaluer systématiquement l'incidence des accords régionaux sur les pays en développement. Il convenait de trouver une solution au problème de la répartition potentiellement inéquitable des avantages commerciaux et économiques entre les membres affichant des niveaux de développement différents. Le Système global de préférences commerciales a été considéré comme un instrument important de la coopération Sud-Sud.

6. Un large consensus s'est dégagé parmi les participants pour considérer que l'intégration régionale constituait un complément – mais non un substitut – à un système commercial multilatéral solide, qui restait l'objectif prioritaire. Le régionalisme a été considéré comme un élément constitutif des processus et des négociations économiques se déroulant à l'échelon mondial. Il fallait faire en sorte que le Cycle de négociations commerciales de Doha soit couronné de succès, avec des résultats en faveur du développement.

7. Les délégations sont convenues que la CNUCED devrait poursuivre ses travaux de recherche et d'analyse sur la manière dont la coopération régionale et interrégionale pourrait aider les pays en développement à s'intégrer plus avant dans l'économie mondiale et éviter l'instabilité. Il faudrait apporter un soutien au renforcement de la coopération économique parmi les pays en développement, en particulier parmi les moins avancés d'entre eux. Les accords régionaux appuyés par des aides de la CNUCED devraient bâtir, consolider et renforcer les projets d'intégration. Il faudrait encourager la constitution de réseaux et l'échange d'informations. La coopération régionale au service du développement devrait être un domaine d'action prioritaire de la CNUCED.
